



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUILLET 2013

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le mardi 2 juillet 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Michel CHARPENAY à Michel BACCONNIER – Alain CACALY à David CICALA – Rahma KHADRAOUI à Grégory COIN – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Andrée LIGONNET – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO

Absent excusé : Franck FERRANTE

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

**DELIB 2013.07.08 11**

**OBJET : Subvention exceptionnelle à l'OSQ Danse (Championnat de France)**

Monsieur le Maire, expose qu'une équipe de l'OSQ Danse a participé aux Championnats de France à Issy Les Moulinaux les 18 et 19 mai 2013.

Le coût financier total du séjour se monte à 1260,30€ se décomposant de la manière suivante :

- Transport TGV : 843,80 €
- Hôtel /Petit-déjeuner : 415,50 €
- Déplacement métro : 20 €

La section OSQ Danse sollicite le Conseil Municipal pour apporter une subvention exceptionnelle à ce déplacement.

Le Bureau Municipal du 24 juin 2013 propose d'apporter une aide de 1 000 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant de 1000€**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 10 juillet 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le 11 JUIL. 2013

Le Maire,  
  
Michel BACCONNIER